DYNAMIQUE ET CAUSES DE LA DEFORESTATION DE LA RESERVE NATURELLE DE MABI-YAYA (SUD-EST COTE D'IVOIRE)

DYNAMICS AND CAUSES OF DEFORESTATION IN THE MABI-YAYA NATURE RESERVE (SOUTHEAST CÔTE D'IVOIRE)

ANDON N'Guessan Simon (PhD)
Maître de Conférences, Enseignant-Chercheur, UFR : Sciences Sociales, Département de géographie, Université Peleforo GON COULIBALY (Korhogo, Côte d'Ivoire),
E-mail : *simon.andon@yahoo.ca et contact : +2250748250259*

N'GORAN Ahou Suzanne
Maître-Assistant, Enseignant-Chercheur, UFR : Sciences Sociales, Département de géographie, Université Peleforo GON COULIBALY (Korhogo, Côte d'Ivoire),
E-mail : *ahoumoaet@yahoo.fr et contact : +2250709100763*

N'CHO Chepo Aude Emmanuelle
Titulaire d'un Master en Géographie Physique et Environnement parcours Environnement, UFR : Sciences Sociales, Département de géographie, Université Peleforo GON COULIBALY (Korhogo, Côte d'Ivoire),
E-mail : *audencho12@gmail.com et contact : +2250140788269*

Résumé :
La réserve naturelle de Mabi-Yaya, née de la fusion de deux forêts classées (Mabi et Yaya), est située dans la région de la Mé au Sud-Est de la Côte d'Ivoire. Elle constitue un important massif forestier humide abritant une biodiversité remarquable. Malgré sa diversité biologique et son classement en réserve en 2019, elle reste soumise à des pressions anthropiques croissantes. L'objectif de cette étude est d'analyser l'état de déforestation ainsi que les causes dans la réserve naturelle de Mabi-Yaya face à l'intensification des activités humaines. La méthodologie de recherche s'appuie sur la revue documentaire, l'observation directe et l'enquête de terrain qui s'est déroulée dans 11 villages riverains de la réserve. Les résultats révèlent une forte déforestation, surtout dans la partie Sud-Est de la réserve. La forêt primaire qui représentait 52 438 ha, soit 83,88 % en 2000 est passée à 19 023 ha soit 30,43% en 2023. Les causes sont dues à l'expansion des cultures de rente, notamment le cacao, aux infiltrations illégales, à la pauvreté des communautés riveraines et leur faible participation à la gestion des ressources naturelles. L'approche intégrée et la prise en considération des besoins socio-économiques des populations locales pourraient favoriser une gestion durable de cet espacé protégé.
Les mots clés : Côte d'Ivoire, Mabi-Yaya, Causes, Déforestation, Réserve naturelle.

Abstract :
The Mabi-Yaya Nature Reserve, formed by the merger of two classified forests (Mabi and Yaya), is located in the Mé region of southeastern Côte d'Ivoire. It constitutes a significant tract of humid forest harboring remarkable biodiversity. Despite its biological diversity and its designation as a reserve in 2019, it remains subject to increasing anthropogenic pressures. This study aims to analyze the state of deforestation and its underlying causes within the Mabi-Yaya Nature Reserve in the face of intensifying human activity. The research methodology relies on a literature review, direct observation, and field surveys conducted in 11 villages bordering the reserve. The results reveal extensive deforestation, particularly in the southeastern section of the reserve. Primary forest cover dropped from 52,438 hectares (83.88%) in 2000 to 19,023 hectares (30.43%) in 2023. The causes include the expansion of cash crops—notably cocoa—illegal encroachment, poverty among local communities, and their limited participation in natural resource management. An integrated approach that takes into account the socio-economic needs of local populations could foster sustainable management of this protected area.
The key words: Côte d'Ivoire, Mabi-Yaya, Causes, Deforestation, Nature reserve.

Introduction

Les aires protégées sont un moyen efficace de lutte contre la déforestation tropicale. L'aire protégée correspond à « *un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés* » (UICN, 1999 p.12).

Partout dans le monde, les gouvernements s'efforcent d'instaurer un équilibre optimal entre la gestion de l'environnement, le développement économique et les valeurs sociales, afin de répondre de façon durable aux besoins de la société et ce, notamment en ce qui concerne les forêts (S. DAVEY, J. HOARE et K. RUMBA, 2003, p. 3). La superficie totale des forêts, ressources renouvelables indispensables pour l'humanité est de 4,06 milliards d'hectares, soit 30,80 % de la superficie terrestre (FAO et PNUE, 2020, p. 1). Parmi celles-ci, les forêts tropicales (46 % des forêts) constituent des réservoirs exceptionnels de biodiversité (CIAIS et al., 2014, p. 54).

Malheureusement, ces forêts sont aujourd'hui menacées par la déforestation qui a entrainé une réduction de 4,30 % de la ressource entre 1990 et 2020 (FAO et PNUE, 2020, p. 1).

La Côte d'Ivoire, pays situé en Afrique de l'Ouest n'est pas en reste. Selon le BNETD, le couvert forestier de la Côte d'Ivoire est passé d'environ 16 millions d'hectares à moins de 3 millions d'hectares au cours du siècle dernier. Cette déforestation est principalement due à l'agriculture et à l'exploitation de bois. Les résultats du récent Inventaire Forestier et Faunique National (IFFN) de Côte d'Ivoire (2021 p.1) donne une superficie forestière nationale de 2,97 millions d'ha. Ce chiffre est composé de : 558 030 ha de forêts classées gérées par la Société de Développement des Forêts (SODEFOR), de 674 500 ha d'aires protégées gérées par l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), et de 1 740 300 ha de forêts du domaine rural géré par le Ministère des Eaux et Forêts (MINEF). Les rares forêts encore existantes se trouvent dans le Sud-ouest et Sud-est du pays (T. A. OUATTARA et al., 2021, p. 89). Ces dernières localisées dans le domaine permanent de l'état et dans les forêts classées, sont malheureusement soumises à des pressions anthropiques (J. OSZWALD et al, 2007, p. 271).

Face à cette situation, l'État ivoirien réagit par la création de nouvelles aires protégées dont la réserve naturelle Mabi-Yaya (RNMY), créée par le décret n° 2019-897 du 30 octobre 2019 (OIPR, 2021). Toutefois, une étude sur l'état des lieux de ladite réserve mérite d'être effectuée pour sa gestion durable. L'analyse de la dynamique spatio-temporelle de la RNMY permettra de comprendre les facteurs de sa déforestation liées aux pressions anthropiques. Malgré les initiatives étatiques visant à protéger la RNMY, celle-ci continue de se dégrader et de se déforester. Cette situation incite à se poser la question de savoir comment faire le diagnostic de la déforestation de la RNMY face aux pressions exercées par les activités humaines ?

1. Outils et Méthodes

L'approche méthodologique s'appuie sur la recherche documentaire, l'enquête de terrain et l'observation directe. La méthode mixte c'est-à-dire qualitative et quantitative a été mise en œuvre. Les enquêtes se sont déroulées de février 2025 à Avril 2025. Cette partie présente d'abord la zone d'étude avant d'aborder les outils et développer la méthode de collecte et de traitement des données.

1.1. Présentation de la zone d'étude

La Réserve Naturelle de MABI-YAYA (RNMY) est née de la fusion de deux forêts classées anciennement sous la responsabilité de la Société de Développement des Forêts (SODEFOR). En 2019, le gouvernement décide par Décret n°2019-897 du 30 octobre de la création de la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya d'une superficie de 61 282,559 ha. Ce sont l'ex-forêt classée de Mabi d'une superficie de 59 614 ha et l'ex-forêt classée de Yaya d'une superficie de 23 873 ha (OIPR, 2021).

Ces deux forêts classées ont été fusionnées par suite des actions, depuis 2016 du Conseil Régional de la Mé, des ONG notamment Nitidae dans le cadre du projet REDD+ de la Mé et d'une grande majorité de la population riveraine, visant à la sauvegarder des fortes pressions exercées par des exploitants forestiers, des braconniers et des cacaoculteurs.

La Réserve Naturelle de Mabi-Yaya est situé entre 05°36' et 05°48'05"de latitude Nord et 3° 25' et 3° 40' de longitude Ouest et s'étend le long du fleuve Comoé dans sa partie Est.

Administrativement, la RNMY est située dans la Région de la Mé et à cheval sur les départements d'Alépé (à travers les sous-préfectures d'Aboisso-Comoé, Alépé, Alosso et Danguira) et de Yakassé Attobrou par la sous-préfecture de Biéby. Elle est limitée dans sa crête Nord-Est par la sous-préfecture de Bettié (RESERVE NATURELLE DE MABI-YAYA, 2022, p. 1). (Figure 1)

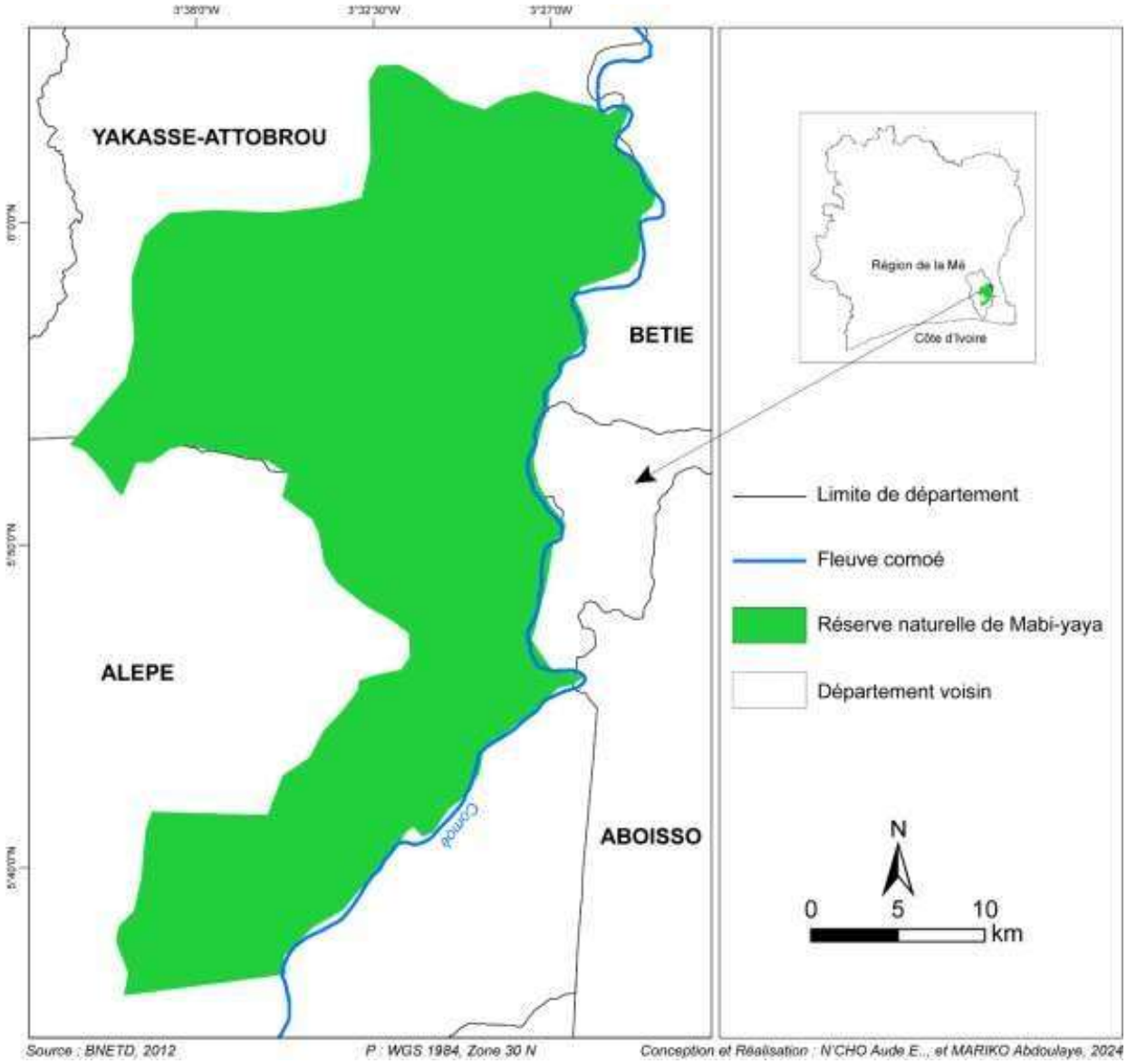


Figure 1 : Présentation de la réserve Naturelle de Mabi-Yaya

La région de la Mé appartient à la zone subéquatoriale comprenant quatre saisons, dont deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches. La plus grande saison des pluies couvre la période de mars à juillet avec un maximum de précipitation en juin. La petite se situe entre septembre et novembre. Cette région est caractérisée par une végétation de forêt humide tropicale, une pluviométrie qui varie entre 850 mm et 1250 mm/an (K. ADJONOU et al., 2019 p.4). La température maximale moyenne est de 31,25 °C entre décembre et avril, et la minimale est de 28 °C entre juillet-septembre (K. ADJONOU et al., 2019 p.4).

1.2. Outils

La mise en œuvre de la recherche a mobilisé les outils et matériels répertoriés dans la tableau 1.

Tableau 1 : Rôle des Matériels et outils

Matériels/Outils	Rôle
Guide d'entretien	Recueillir les informations nécessaires à l'analyse et à l'interprétation des pressions anthropiques sur les ressources forestières et les causes de la déforestation de la ressource forestière de la RNMY.
Questionnaires	Collecter des données et information sur la déforestation et les causes de cette déforestation en lien avec des populations vivant dans les villages environnant de la réserve de Mabi-Yaya.
Appareil Photographique Androïde Tecno CAMON 40 Pro 60	Prendre des photos pour l'illustration des résultats.
Logiciel Excel	Présenter les illustrations graphiques et réaliser les tableaux.
KoboToolBox et KoboCollect et SPHINX MILLENIUM	Élaborer le questionnaire et le guide d'entretien, saisir les données du résultat et présenter les illustrations.
Logiciels ARGIS 10.5 et Adobe Illustrator CS3	Cartographier la zone d'étude et des résultats spatiaux

1.3. Méthode de collecte des données

1.3.1. Échantillonnage aléatoire stratifiée et échantillonnage non probabiliste par quotas

La méthode de l'échantillonnage aléatoire stratifié a été utilisée pour le choix des villages d'une part, parce que, la région de la Mé où se trouve la RNMY possède les caractéristiques géographiques, biophysiques, socio-économiques et culturelles communes. La méthode d'échantillonnage aléatoire stratifié (H. GUMUCHIN et C. MAROIS, 2000, p. 13) a permis de faire le choix des localités à enquêter. Elle met moins l'accent sur le nombre de villages à enquêter dans une zone homogène. Pour se faire, on part du fait que les villages situés aux alentours de la RNMY sont ceux qui sont susceptibles d'avoir un impact considérable sur cette réserve. L'unité d'enquête a concerné deux entités : la zone de conservation de la RNMY et des villages riverains. L'unité d'analyse est la zone d'exploitation et la principale cause de déforestation de la RNMY. En l'absence de données démographiques officielles précises sur les populations des villages situés autour de la RNMY, un échantillonnage non probabiliste par quotas a été adopté d'autre part. Une estimation réaliste a été établie à partir des observations de terrain, des échanges informels avec les chefs de village, et de la perception de la taille relative des localités. Ce choix méthodologique repose sur la nécessité de représenter de manière équilibrée les différentes catégories sociales et économiques directement en interaction avec les ressources de la réserve. Ainsi, un total de 381 personnes a été enquêté dans 11 villages situés autour de la réserve, à savoir : Bieby, Mebifon, Bainkro, Toliè, Grand Tournant, Kossandji, Koutoukro Bord, Yakassé-Comoé, Mbohoin, Koutoukro 1 et Koutoukro 2. Dans chaque village, les enquêtés ont été choisis en fonction de leur appartenance à l'une des catégories jugées pertinentes pour l'étude : agriculteurs, pêcheurs, femmes, jeunes et personnes âgées. La connaissance de la taille de ménage s'est

appuyée sur l'estimation des populations donné par chaque chef de village. Ainsi, la taille de ménage étant 43 396 obtenu par l'addition de populations estimées des villages enquêtés. Pour connaitre la taille de l'échantillon la formule de L.M. REA et al. (1997 p. 714) suivante est utilisée :

$$n = \frac{(tp)^2 * P(1-P) * N}{(tp)^2 * p(1-p) + (N-1) * y^2}$$

- n= Taille de l'échantillon
- N= Taille des ménages ;
- tp= Coefficient de marge (déterminé à partir du seuil de confiance) ;
- y= Marge d'erreur;
- P = Proportion de ménage supposés avoir les caractères recherchés.

L'application de la formule de L.M. REA et PARKER A. R. (1997 p. 714) est consigné dans le tableau 2.

Tableau 2 : Répartition des ménages à enquêtés par village

Villages	Nombre de ménages	Nombre de ménages enquêtés
Bieby	14300	125
Mebifon	7800	69
Toliè	539	5
Bainkro	716	6
Grand tournant	500	4
Kossandji	7011	62
Yakassé-Comoé	5300	47
Mbohoin	3818	34
Koutoukro bord	903	8
Koutoukro 1	1049	9
Koutoukro 2	1460	13
Total	43396	381

Source : Nos enquête de terrain, Mars 2025

Les données collectées sont quantitatives et qualitatives. La totalité des localités enquêtées apparaît sur le tableau 2.

1.3.2. Enquête par questionnaire

Concernant cette technique, le questionnaire a été rédigé en fonction des objectifs d'étude sur KoboToolBox. Par la suite, elle a permis d'obtenir des données à travers des informations qui ont été recueillies sur KoboCollect auprès des populations résidentes autour de la réserve. Cette enquête par questionnaire a abouti à la collecte d'information sur les différents types d'exploitation de la forêt, sur les causes de la déforestation. Cette technique de collecte de données vise à recueillir des informations directement auprès des habitants sur leurs perceptions, leurs pratiques et leur relation avec la réserve. Les données recueillir à travers ces questionnaires ont été ensuite traitées, croisées et interprétées afin de nourrir les analyses des résultats.

1.3.3. Enquête par guide d'entretien

Des entretiens ont été réalisés auprès de 11 chefs des villages enquêtés environnant, les présidents de l'association des jeunes et des femmes, les autorités Étatiques notamment, les agents de l'OIPR local, quelques membres du comité local de gestion de la réserve, les Eaux et Forêt régional et les ONG (Nitideae). Tous ces entretiens ont permis d'obtenir des informations fiables sur leurs actions dans la gestion de la réserve. Une carte de localisation des villages enquêtés est présentée (figure 2) afin de situer précisément les zones d'investigation autour de la réserve.

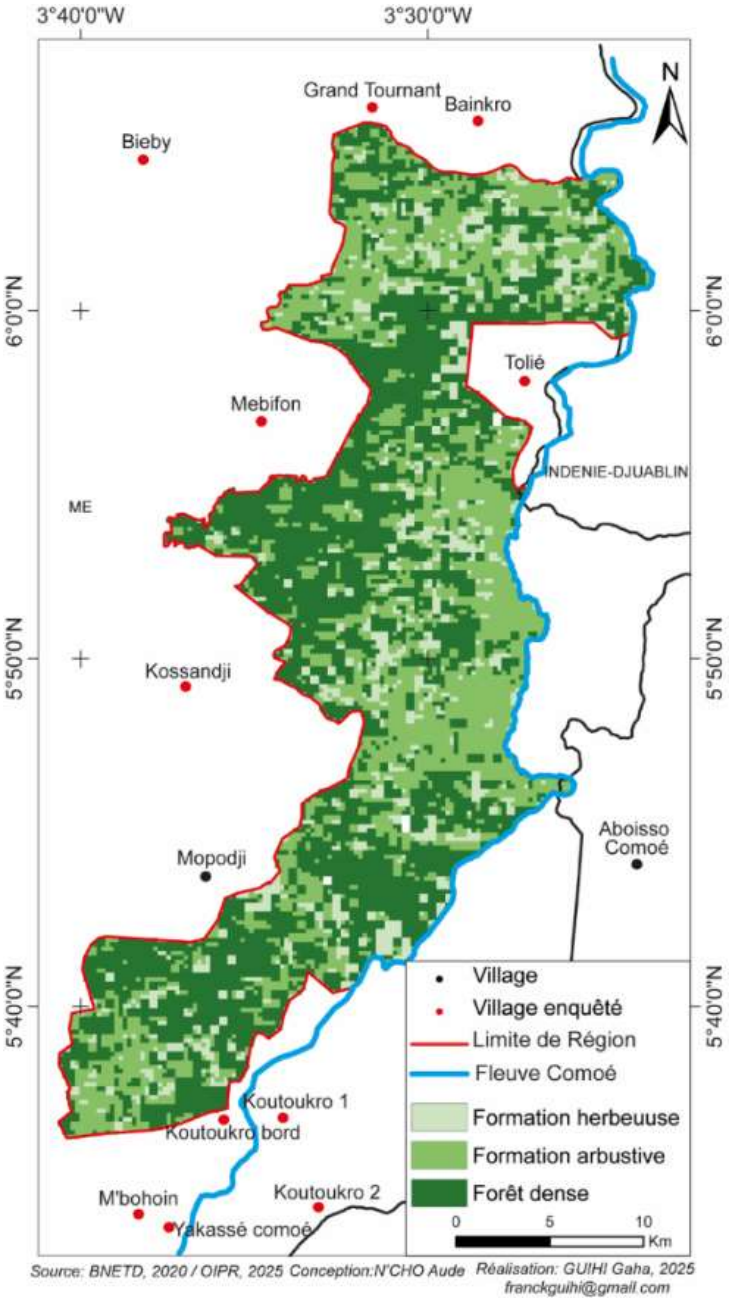


Figure 2 : Répartition spatiale des villages enquêtés
Source : *Nos enquêtes de terrain, Mars 2025*

1.4. Méthode de traitement des données

Les différentes informations et données collectées lors de la documentation et celle de l'enquête de terrain ont été traitées. Le traitement de texte s'est effectué avec le logiciel WORD pour la saisie du travail, le logiciel SPHINX, KOBOTOLBOX et KOBOTOCOLLECT pour l'élaboration du guide d'entretien et du questionnaire ainsi que le dépouillement des enquêtes de terrains et la collecte des informations. Pour le traitement statistique, elle a consisté à traiter les données statistiques recueillies sur le terrain. Le logiciel EXCEL a permis de réaliser tous les graphiques et tableaux à partir des données statistiques. Les données spatiales et les relevés GPS réalisés sur terrain, ont été intégrés dans un système d'information géographique (SIG). Des données d'images satellitaires des années 2000 et 2023 (Landsat ETM7+ du 07/02/2000 et Landsat 8 OLI du 18/12/2023) ont été traitées à l'aide des logiciels ArcGIS et QGIS. Les nuages couvrant les données d'images satellites Landsat 8 OLI de 2013 ont fait qu'on n'a pas pu télécharger cette image. Toutefois, les deux images (2000 et 2023) ont été traitées suivant la méthode de classification dirigée avec l'algorithme du Maximum de vraisemblance ont permis d'élaborer les cartes d'occupation du sol et la détection des changements de couverture végétale qui ont facilitée l'identification des zones les plus déforestées de la RNMY.

2. Résultats

Les résultats se subdivisent en deux (2) parties : l'identification des zones les plus dégradées de la RNMY et les principales causes de déforestation de la RNMY.

2.1. Identification des zones les plus dégradées de la RNMY

Dans le cadre de cette étude, pour identifier les zones les plus dégradées de la RNMY, des cartes d'occupation des sols des années 2000 et 2023 ont été effectuées. Une analyse spatio-temporelle de l'évolution du couvert forestier de la RNMY sur trois (3) dates a été envisagée. Cependant, en raison de la mauvaise qualité des images satellites disponibles pour l'année 2013, jugées impraticables pour une exploitation cartographique fiable, cette dernière n'a pas pu être retenue. Par conséquent, l'analyse spatio-temporelle a été réduite à deux années clés : 2000 et 2023, pour lesquelles des images exploitables ont permis de produire des cartes d'occupation du sol comparables. On dispose d'image satellitaire Landsat ETM7+ du 07/02/2000 et de l'image Landsat OLI du 18/12/2023. Cette limitation n'enlève toutefois pas de pertinence à l'analyse de la dynamique de déforestation dans la réserve. La figure 3 présente la carte d'occupation du sol de l'année 2000 et 2023.

L'analyse de l'occupation du sol tient compte de l'évolution spatiale et temporelle de chaque classe thématiquement interprétable.

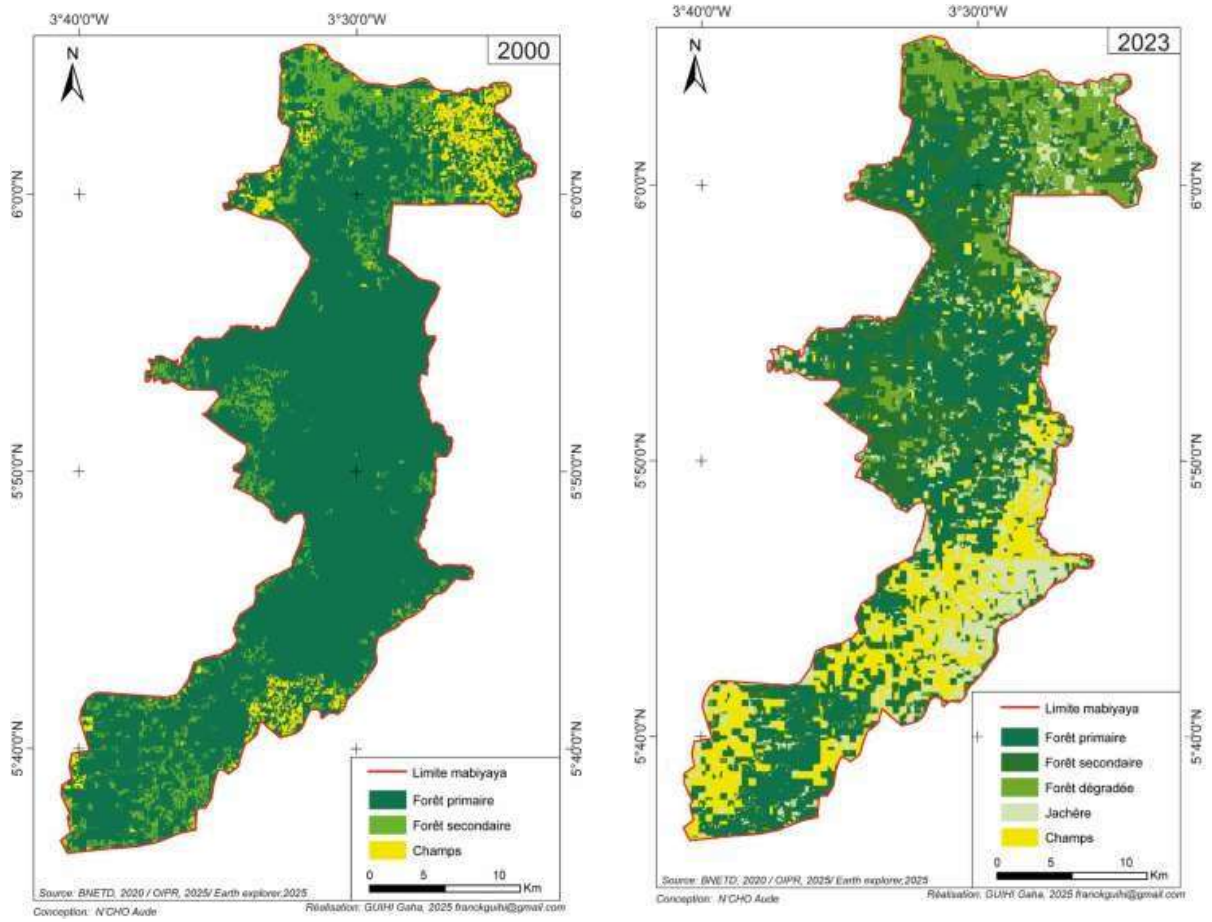


Figure 3: Occupation du sol de la réserve en 2000 et en 2023
Source : *Nos enquêtes de terrain, Mars 2025*

La figure 3 montre bien qu'en 2000, la forêt primaire dominait largement le paysage, avec près de 83,88% de la superficie. Cela prouve que, la forêt était encore dense et peu dégradée. On observe que les champs étaient déjà présents en petite quantité (6,15%), surtout en bordure nord-est et sud-ouest de la réserve. Cela montre que certaines populations avaient commencé à s'installer discrètement autour de la forêt, mais sans grande ampleur. On peut donc dire que l'état du couvert forestier en 2000 était encore très dense. Il y avait beaucoup plus de végétation, et la pression humaine restait faible. Cette situation contraste fortement avec ce qu'on observe dans les années 2023, où l'agriculture et les activités humaines ont fortement progressé dans la réserve.

En 2023, on note une forte diminution de la forêt primaire. Elle reste présente uniquement dans quelques zones, principalement au nord de la réserve. À l'inverse, les champs, les jachères et les forêts dégradées occupent une grande partie du territoire, surtout dans le sud et le centre. Cela montre que les activités humaines ont beaucoup augmenté, en particulier l'agriculture. L'augmentation des cultures et des espaces dégradés traduisent une forte occupation du sol, due notamment aux infiltrations illégales et à l'expansion des activités agricoles. Les résultats de l'occupation du sol en 2023 montre que la forêt primaire est passé à 30% de sa superficie, la forêt

secondaire est passée à 27,87%, puis les champs 16,33%. Enfin une nouvelle catégorie apparait la forêt dégradée et la jachère respectivement avec 10,97% et 14,45%.

2.2. Étude diachronique de l'occupation du sol de 2000 et 2023

L'étude diachronique de l'occupation du sol entre les années 2000 et 2023 met en évidence une transformation significative des paysages forestiers de la RNMY. Elle permet d'observer la déforestation de la RNMY (figure 4).

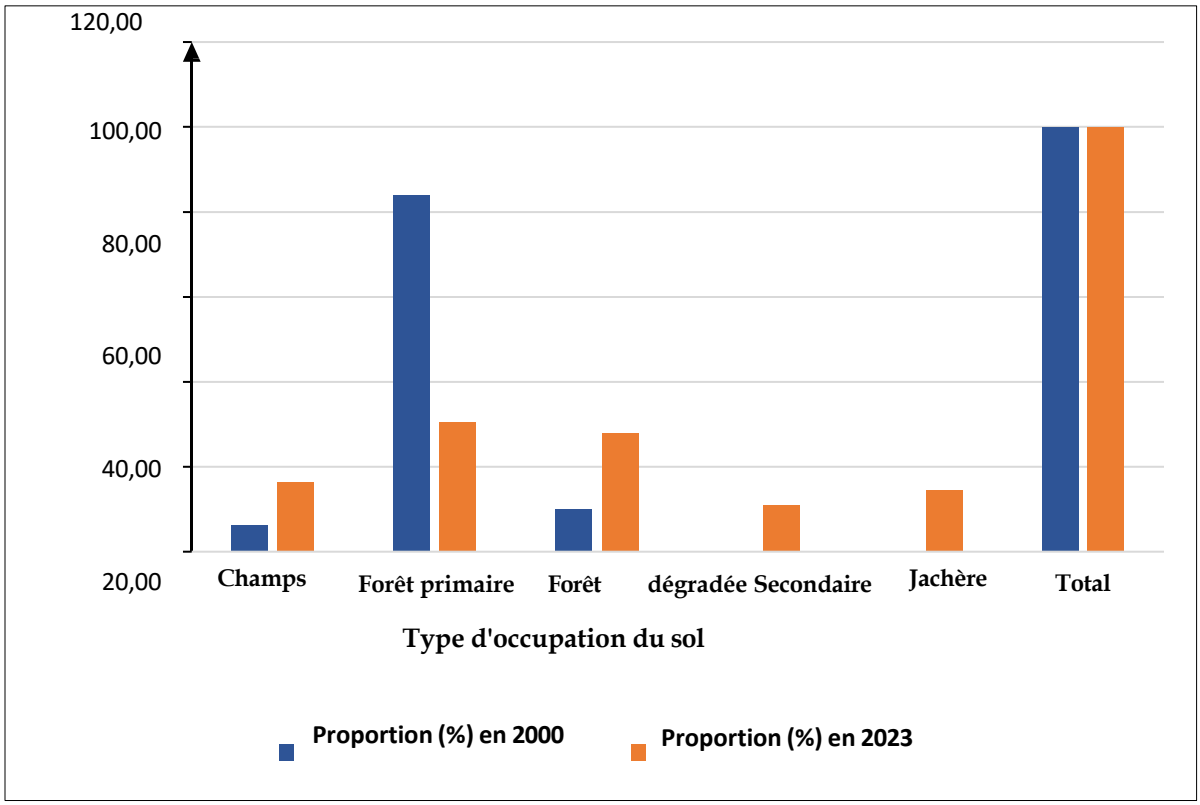


Figure 4 : Étude diachronique de l'occupation du sol de la RNMY entre 2000 et 2023
Source : Nos enquêtes de terrain, Mars 2025

La figure 4 présente la dynamique de l'occupation du sol en 23 ans (2000 à 2023). Elle montre qu'en 2000, les forêts primaires occupaient une très grande partie de la réserve avec 83,88%. Mais en 2023, cette surface a fortement diminué (30,43%), au profit de jachères et de l'agriculture extensive, le principal moteur de la déforestation. On observe aussi une croissance des forêts secondaires qui avait en 2000, une proportion de 9,98% et qui est passé en 2023 à 27,83%. Cela montre qu'il y a eu des dégradations successives, et que certaines zones tentent de se régénérer naturellement. Néanmoins, ces forêts secondaires restent beaucoup moins riches en biodiversité que les forêts primaires initiales.

Cette évolution spatiale du couvert forestier met en lumière la pression croissante exercée sur l'écosystème de la réserve au fil des années. La tendance montre un remplacement progressif de la forêt dense par des champs de 6,15% à 16,33 en 2023, des jachères, et des espaces dégradés, confirmant une dynamique de déforestation continue. Cette situation est généralement liée à la

croissance démographique dans les villages environnants, l'extension non contrôlée de l'agriculture (cacao, vivriers, etc.), le manque d'alternatives économiques pour les populations locales, et parfois, à l'insuffisance de surveillance ou d'application des règlements.

2.3. Principales causes de déforestation de la RNMY

La RNMY constitue un patrimoine écologique majeur grâce à sa richesse biologique et son rôle dans l'équilibre environnemental régional. Cependant, malgré son statut juridique et les efforts institutionnels mis en place pour sa conservation, cette réserve subit une pression croissante, principalement liée aux activités humaines. Loin d'être un territoire isolé, les dynamiques sociales et économiques des populations riveraines influencent directement l'état de conservation de cet espace naturel. Les besoins en terres cultivables, les pratiques agricoles extensives et le braconnage sont autant de facteurs qui participent à la dégradation de cet écosystème forestier.

2.3.1. Facteurs indirects favorisant la pression anthropique sur la réserve

2.3.1.1. Désengagement des populations autochtones

Les populations autochtones de la région de la Mé ont longtemps entretenu un lien culturel, économique et symbolique fort avec la forêt de Mabi-Yaya. Avant la création de la réserve, elles y pratiquaient diverses activités traditionnelles : chasse de subsistance, cueillette, agriculture itinérante, ou encore collecte de plantes médicinales. Cette proximité avec l'écosystème faisait des autochtones des acteurs essentiels dans la préservation de l'équilibre forestier.

Cependant, la mise en place du statut de réserve naturelle en 2019, avec les restrictions associées, a modifié ces relations. Les autochtones, bien que présents historiquement dans la zone, ont été marginalisés dans les processus décisionnels liés à la création de la réserve. Plusieurs facteurs ont favorisé leur retrait progressif. La perte d'accès aux ressources dont ils dépendaient ; Le sentiment d'injustice ou d'oubli dans les mesures compensatoires ou les projets de développement ; La montée des populations allogènes, plus nombreuses et souvent plus entreprenantes dans l'exploitation agricole (notamment le cacao), a modifié les équilibres sociaux locaux. Une insuffisance de reconnaissance des savoirs traditionnels, souvent écartés au profit de dispositifs institutionnels standardisés, pose le problème de participation active des populations riveraines.

Ce désengagement des populations autochtones constitue un facteur indirect mais non négligeable de dégradation de la réserve.

2.3.1.2. La défiance des populations locales face à la gestion de la réserve

La défiance des populations locales est l'un des facteurs indirects les plus importants de dégradation de la RNMY. Il réside dans le manque d'alternatives économiques viable proposées à toutes les populations, surtout celles qui avaient des espaces pour l'agriculture dans la réserve. Ces derniers après avoir été contraintes d'abandonner leurs champs dans la réserve, se retrouvent souvent sans activité génératrice de revenu. Cette situation les pousse à développer une attitude de défiance envers les autorités de protection et, dans certains cas, à retourner clandestinement dans la réserve.

2.3.2. *Les facteurs directs de dégradation de la réserve*

2.3.2.1. Infiltration illégale dans la réserve

Malgré son statut de zone protégée, la RNMY fait aujourd'hui face à une infiltration croissante et organisée de certaines populations locales. L'existence d'abris de fortune au sein de la forêt montre une occupation prolongée de la réserve. Ce qui explique le non-respect des limites de la réserve par des cultivateurs en quête de nouvelles terres agricoles.

Deux abris construits dans des zones distinctes à l'intérieur de la réserve illustrent cette réalité (Planche photographique 1).



Planche photographique 1 : Abris de fortune érigé dans des plantations de cacao à l'intérieur de la réserve (*Cliché : N'CHO Aude, Mars 2025*)

La planche photographique 1 a permis de repérer plusieurs zones d'infiltration humaine dans la RNMY. En plus de simples incursions pour la cueillette ou la chasse, certaines personnes y établissent de véritables installations de fortunes dans le but d'occuper l'espace pour la création ou l'entretien de leurs champs. Ces installations sont la preuve d'infiltration dans la réserve.

Au-delà de ces abris, la présence de foyers éteint (photo 1), ainsi que de divers objets de campement, confirme l'existence de séjours prolongés voire permanents dans l'enceinte de la réserve. Ces éléments traduisent une organisation logistique de l'infiltration, avec des allures de campements agricoles installés au cœur même de l'espace protégé.



Photo 1 : Un foyer éteint

Source : N'CHO Aude, Mars 2025

Parmi les cultures pratiquées, le cacao se distingue comme culture dominante. L'observation de terrain révèle deux types de plantations cacaoyères présentes à l'intérieur même de l'aire protégée : les anciennes plantations (Planche photographique 2) et les jeunes plantations.



Planche photographique 2 : Vielles plantations de cacao abandonnés

Source : N'cho Aude, Mars 2025

Les anciennes plantations de cacao, que l'on observe, sont situées dans les zones les plus anciennement infiltrées de la réserve. Elles se caractérisent par des pieds de cacao âgés, de grandes tailles, associées à une végétation secondaire dégradée. Ces champs témoignent d'une présence humaine ancienne, on remarque qu'ils sont abandonnés. Ces types d'occupation démontrent que les actions de l'OIPR ont permis, dans certaines zones, de procéder à des déguerpissements partiels et à la coupe des cacaoyers. Des efforts ont ainsi été menés pour faire reculer l'occupation illégale, même si ces actions n'ont pas couvert l'ensemble de la réserve. On l'observe avec les jeunes champs en formation.

3. Discussion

La RNMY, située dans la région de la Mé au Sud de la Côte d'Ivoire, est un espace protégé crucial. Entre 2000 et 2023, la forêt primaire de 53,45%, lourdement remplacée par des zones cultivées, des espaces dégradés et des champs d'agriculture se trouve principalement au Sud-Est de la réserve. Cette évolution suggère que les activités humaines en particulier l'agriculture sont devenues le moteur principal de la déforestation dans cette aire protégée. L'analyse de la dynamique de l'occupation du sol entre les années 2000 et 2023 de la RNMY dans la région de la Mé montre que la forêt primaire régresse au profit des forêts dégradées, des champs et de la jachère. Cette dynamique rappelle celle de B. RACHDI et al (2016, p. 181) qui a montré un recul significatif pour une période de 40 ans.

De plus, cette déforestation s'est effectuée au profit des forêts dégradées, de champs et de jachère avec respectivement 10,97%, 16,33%, 14,45% en 2023. Cette tendance rejoint les conclusions de K. L. YAO et al (2023, p. 4) qui observaient une déforestation entre 2000 et 2020 au profit des cultures et des forêts dégradées dans le bassin versant du N'Zi en Côte d'Ivoire. Toute la déforestation de la RNMY se fait principalement au profit des cultures agricoles. En cela S. BIAOU et al (2019, p. 15) dans leur analyse de l'occupation du sol de la forêt classée de Ouénou-Bénou au nord du Bénin de 1990 à 2014 montre une régression des forêts claires, des forêts galeries et des savanes arborées au profit des mosaïques de cultures et de jachères.

Les facteurs liés à la dégradation et à la déforestation de la réserve sont l'infiltration massive et illégale des populations dans la zone d'étude, majoritairement allogènes. En effet, les crises politico-militaires qu'a connu la Côte d'Ivoire de 2002 à de 2010, ont entraîné d'importants déplacements de populations vers les zones forestières du Sud-Est, considérées comme des espaces de refuge, mais également comme des lieux de nouvelles opportunités agricoles. Ces mouvements de populations ont eu pour conséquence une pression démographique accrue sur les milieux naturels. Ces résultats sont similaires à ceux de N.P. BAKEHE (2018, p. 7) qui explique que dans le bassin du Congo, l'expansion des terres agricoles est la cause immédiate la plus communément citée de la déforestation. Les migrations d'agriculteurs dans certains pays du bassin du Congo sont les facteurs importants du déboisement. Ce qui montre que l'exode massif d'agriculteurs tchadiens vers le Nord du Cameroun ou vers le Nord de la République centrafricaine est une cause majeure de la déforestation dans ces régions.

Parallèlement, le manque de revenus stables et d'alternatives économiques pousse certaines populations autochtones et allogènes, à s'installer aux abords, voire à l'intérieur même de la réserve, afin de mener des activités agricoles de subsistance. Cette réalité est soutenue par N. S. ANDON et al. (2018, p. 2) dans son étude sur la forêt classée du Mont-Korhogo.

Une précarité économique qui engendre une forme de défiance vis-à-vis des autorités de conservation est perçue comme des obstacles à leur survie. L'interdiction formelle d'exploiter les ressources de la réserve est fréquemment ignorée, voire contestée, par des habitants qui ne voient pas d'alternative réelle pour subvenir à leurs besoins.

Conclusion

L'étude sur la dynamique et les causes de la déforestation de la RNMY (Sud-Est Cote d'Ivoire) a permis d'identifier de fortes pressions anthropiques qui menacent cette réserve. À travers une analyse spatio-temporelle des données satellitaires multidates traitées de 2000 et 2023, une description de l'évolution de la couverture forestière, des caractéristiques géographiques, écologiques et socio-économiques, environnementales et institutionnelles, montre une expansion importante des zones de champs, de jachères et de forêts dégradées et une réduction de la couverture de forêt primaire dense, notamment dans les parties Sud-Est de la réserve.
Cette déforestation résulte de plusieurs pressions anthropiques indirectes et directes. Les principales causes de la déforestation et de la dégradation de la RNMY sont à la fois endogènes et exogènes. D'une part, les causes endogènes sont liées à la question de propriété foncière entre les populations autochtones et les gestionnaires (OIPR) de le RNMY. D'autre part, les causes exogènes sont : les infiltrations massives et illégales de populations, en majorité allogènes dans le but de faire le braconnage intensif, le prélèvement des essences floristiques pour la pharmacopée africaine et l'expansion agricole dont la principale est la culture du cacao. Les populations vivant aux alentours de la Réserve ont un besoin urgent de terres cultivables et du manque d'opportunités économiques dans les villages environnants. Cette situation contribue à l'appauvrissement de la biodiversité et à l'instabilité écologique de la zone. Mais, la principale cause de la déforestation demeure l'expansion agricole liée à la culture du cacao. Cette dynamique explique l'occupation illégale croissante de la réserve, où la forêt est convertie en plantations de cacao, ce qui aboutit à la déforestation de la réserve.

Références bibliographiques

ADJONOU Kossi, BINDAOUDOU Issa Abdou-Kerim, IDOHOU Rodrigue, SALAKO Valère, GLELE-KAKAI Romain et KOKOU Kouami, 2019, « *Suivi satellitaire de la dynamique spatio-temporelle de l'occupation des terres dans la réserve de biosphère transfrontière du Mono entre le Togo et le Bénin de 1986 à 2015* », 40p.

ANDON N'guessan Simon, KONAN Kouamé Hyacinthe, ALLA Della André, DJAH Akissi Gisèle, 2018, « *État des lieux d'une forêt protégée périurbaine en région de savane de 1998 à 2018 : cas de la Forêt Classée du Mont Korhogo au Nord de la Côte d'Ivoire.* » LONNIYA, Revue scientifique, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Sciences Sociales et Humaine pp. 221-247

BIAOU Sévérin, HOUETO Ogoubiyi Felix, GOUWAKINNOU Gérard Nounagnon, BIAOU Samadori, SOROTO Honoré, AWESSOU Béranger, TOUEHESSI Séwanou Marc, TETE Raphael, 2019, Dynamique spatio-temporelle de l'occupation du sol de la forêt classée de Ouénou-Bénou au Nord du Bénin, 15 p.

BAKEHE Novice patrick, 2018, « *Decomposition of the Environmental Kuznets curve for Deforestation in the Congo Basin* », Economics Bulletin, Volume 38, Issue 2, pages 1058-1068

CIAIS Philippe, Sabine Christopher, BALA Govindasamy., Laurent BOPP, Victor BROVKIN, Josep CANADELL & Abha CHHABRA, 2014, Carbon and Other Biogeochemical Cycles. In O. EDENHOFER, R. PICHS-MADRUGA, Y. SOKONA, E. FARAHANI, S. KADNER, K. SEYBOTH, A. ADLER, I. BAUM, S. BRUNNER, P. EICKEMEIER, B. KRIEMANN, J. SAVOLAINEN, S. SCHLÖMER, C. VON STECHOW, Z. T., & M. J.C. (Eds.), Climate Change 2013: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change Change (pp. 465-570). Cambridge University Press. https://www.ipcc.ch/report/ar5/wg1/

DAVEY Stuart, HOARE James et RUMBA Karl, 2003, La gestion durable des forêts et l'approche fondée sur l'écosystème – une perspective Australienne, 3p.
GUMUCHIAN Hervé et MAROIS Claude, 2000, Chapitre 6. Les méthodes d'échantillonnage et la détermination de la taille de l'échantillon In : Initiation à la recherche en géographie : Aménagement, développement territorial, environnement. Presses de l'Université de Montréal, 41 p. [En ligne] consulté le 18 Octobre 2018 URL : http://books.openedition.org/pum/14800. ISBN : 9791036513848. DOI : 10.4000/books.pum.14800.
FAO (Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture) et PNUE (Programme des Nations Unies Pour l'Environnement), 2020, La situation des forêts du monde 2020. Forêts biodiversité et activité humaine. Rome Italy. 223p.https://doi.org/10-4060/ca86422fr.
OUATTARA Tiodionwa Abdoulaye, KOUAME Koffi Fernand, ZOBI Irié Casimir, VAUDREY Romuald et GRINAND Clavis, 2021, Changement d'occupation et d'usage des terres entre 2016 et 2019 dans le Sud-Est de la Côte d'Ivoire : Impact des cultures de rente sur la forêt, 101p
OSWALD J. Schmitz, 2007, Ecology and Ecosystem Conservation. 166 pp., Island Press, Washington, DC, USA. ISBN 9781597260497
RACHDI Bouchra, HAKALAOUI Mustapha, BADRI Wadi, FOUGRACH Hassan, EL ABOUDI Ahmed, HSAINE Mohammed, 2016, *« Etude diachronique des changements spatio-temporels du couvert végétal par télédétection spatiale : cas de la province de Benslimane (Maroc central) », 181 .p.*
REA Louis M. et PARKER A. Richard, 1997, Fiches techniques et méthodologiques. Calcul de la taille d'un échantillon pour une enquête chapter 3B page 716, 1997. http://memento-assainissement.gret.org/IMG/pdf/memento-assainissement-fiche4.pdf
RÉSERVE NATURELLE DE MABI-YAYA, 2022, Biodiversité de Côte d'Ivoire. En ligne, consulté le 12/09/2026, https://ci.chm-cbd.net/fr/protected-areas/reserve-naturelle-de-mabi-yaya
UICN (Union Internationale de la Conservation de la Nature), 1999, Rapport annuel d'activités de l'UICN en Afrique de l'Ouest. P. 62
YAO Koffi Léon, KOUAKOU Koffi Eugène, KOUASSI Amani Michel, DEGUY, Attoungblé Jean-Philippe et CAMARA, Moussa, 2023, « *Analysis of land use change in the N'ZI watershed of Côte d'Ivoire using Landsat satellite images.* » Earth and Space Science, 10, e2022EA002744. https://doi.org/10.1029/2022EA002744